



OFFICE SOCIAL REGIONAL  
DE STEINFORT

Steinfort, le 16 août 2024

**Aux membres du conseil  
d'administration de l'Office social  
régional de Steinfort (OSRS)**

**Copie aux bourgmestres des  
communes membres de l'OSRS**

**Concerne : Réunion du conseil d'administration de l'OSRS – 05/2024**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, les membres du conseil d'administration sont convoqués à la réunion 05/2024 qui aura lieu :

**Jeudi, le 12 septembre à 17.30 heures,  
Salle : Villa Collart (2<sup>ème</sup> étage)**

pour délibérer sur l'**ordre du jour** suivant :

Séance publique

1. Dossiers sociaux - Confirmation des décisions d'urgence prises sur base de l'art. 18 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale
2. Dossiers sociaux - Décisions du conseil d'administration
3. Divers
4. Informations et courriers

Conformément à l'article 20 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale et à l'article 57 de la loi communale, la présente est envoyée pour information aux bourgmestres des communes membres et au collège échevinal de la commune-siège.

Veillez confirmer votre présence par mail à l'adresse : [anja.poos@osrsteinfort.lu](mailto:anja.poos@osrsteinfort.lu)

Pour l'Office social régional de Steinfort,

**(s.) Anja POOS**  
Secrétaire

**(s.) Mely STEINBACH**  
Présidente